



Conte jonglé en intérieur - Fiche technique

effets utilisés : Conte, danse, musique, jonglerie lumineuse, fouets, jonglerie de feu, magie

CONDITIONS D'EXÉCUTION

Certaines de ces conditions peuvent être modifiées au besoin, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Effets spéciaux utilisés :

- pour les effets flammes : isoflamme , Liquide inflammable incolore, pratiquement sans odeur et sans fumée pour son utilisation en intérieur. Quantité utilisée : 20 à 50 cl par passages. Stocké dans les loges en format bidon d'origine 5l.
- mousse de feu : gaz isobutane en bonbonne de 250 grammes + savon. Petits effets bref de feu sur la peau, sans résidus ni fumé.
- feux d'artifices froids de scène : 30s pour 2.5m de hauteur. Uniquement dans les salles de plus de 2 500m3 de volume (environ un terrain de basket + 8m sous plafond)
<https://www.lesmagiciensdufeu.fr/jet-basalt-au-carton-30-sec-25m-argent-c2x33021090>

CONDITIONS D'EXÉCUTION

Durée : variable

Espace scénique : INTÉRIEUR

Taille de l'espace scénique, espace coulisse compris :

- 7 mètres de large et 5 mètres de profondeur MINIMUM. Taille idéale : 10x10 mètres.
- Distance de sécurité entre la scène et le public : 3 mètres
- Le client se charge de délimiter la zone afin d'empêcher le public de pénétrer sur scène. Il est tenu pour responsable en cas d'incident dû à l'entrée du public ou d'animaux.

Position du public : Face à la scène

Électricité : la compagnie se charge de la sonorisation et de l'éclairage du spectacle. Prévoir un raccordement électrique.

Noir : l'espace doit pouvoir être plongé dans la pénombre pour les effets lumineux (rideaux, ect...)

Temps de montage : 2h. Habillage et maquillage : 1h

Temps de démontage : 1h

ACCÈS ET LOGES

Accès : accès d'un véhicule motorisé avec remorque fourgon de 2 mètres de haut à proximité de l'espace scénique (entrée du bâtiment). Sinon le transport du matériel est à la charge du client.

Parking : possibilité de stationner un véhicule à proximité de la loge, parking sécurisé. Le client est tenu pour responsable en cas de casse ou de vol de matériel et/ou de véhicule durant le séjour de l'équipe sur place, de son arrivée à son départ le lendemain s'il y a un hébergement. Une compensation financière sera demandée à hauteur du préjudice subi.

Loge : lieu propre, calme, chauffé, fermé à clés et réservé aux artistes, à proximité de l'espace scénique. En cas d'absence de clefs, le client engage sa responsabilité en cas de vol et un dédommagement lui sera demandé à hauteur du matériel volé. 1 table +1 chaise par personne, prise secteur 220 V, toilettes et salle d'eau à proximité, 1 bouteille d'eau/personne. En-cas appréciés, thé **café**... L'équipe peut rendre les loges dans le même état qu'en arrivant si du matériel de nettoyage est à disposition (balais+ pelle, éponges, poubelles...)

En cas d'annulation de la part du client ou de nécessité d'annulation de la prestation de la part de l'artiste pour non-respect de la fiche technique mettant en danger la sécurité du public et/ou de l'artiste, la totalité de la somme est due.

L'artiste et l'association s'engagent à trouver des solutions afin de satisfaire au mieux les demandes du clients et les exigences de sécurités propres aux spectacles de feu et pyrotechnie.